



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Baux commerciaux

Question écrite n° 36091

Texte de la question

M Claude Lorenzini appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur le constat - partage par les organisations professionnelles - que la legislation applicable aux baux commerciaux ne repond plus aux exigences d'une economie moderne. Il aimerait savoir si cette situation ne s'avere pas d'autant plus preoccupante qu'elle peut placer notre pays dans une situation defavorable vis-a-vis de la mise en oeuvre de l'Acte unique europeen. Il aimerait connaitre les intentions gouvernementales en cette matiere.

Données clés

Auteur : [M. Lorenzini Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36091

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 528